

FLASH INFO : Le conseil académique de Lyon 1 a rejeté hier, jeudi 26 septembre, les statuts de l'EPE : 29 contre, 25 pour, 2 abstentions.

Pour mémoire, le CSA les a également rejetés le lundi 16 septembre : 6 contre et 4 abstentions.

Départs et arrivées au sein des statuts - Le MERCATO des statuts

Communiqué intersyndical (CFDT, CGT, FSU, SUD) paru le 27 septembre 2024

Chères et chers collègues,

En ce mois de septembre chargé, que cela soit pour l'Université ou pour la [politique nationale](#), nous vous adressons ce complément d'analyse au sujet des [statuts du projet d'EPE](#), statuts qui doivent être approuvés ou rejetés définitivement par le conseil d'administration vendredi 4 octobre prochain. Vous pouvez également retrouver une [analyse](#) faite par des élu·es du CA.

« Un changement de division incertain »

Rappelons tout d'abord qu'au CA du 7 juin, le président **n'a pas obtenu la majorité** absolue nécessaire à la validation des statuts du futur établissement expérimental, mais une majorité relative des 28 membres en exercice grâce aux voix de 5 membres extérieurs au service de la présidence. L'approbation du DOS a été en réalité **minoritaire parmi les représentant·es des personnels et des étudiant·es** au CA : 9 pour, 11 contre. Le conseil académique vient d'émettre un avis défavorable sans appel. Le projet n'est donc **ni acté, ni adopté**.

« Portées disparues »

On peut noter quelques « écarts assez importants entre les statuts et le DOS ». Tout d'abord, l'école d'infirmières Rockefeller et l'école d'ingénieur ITECH - présentées comme membres fondateurs et même établissements composantes du futur EPE lors des assemblées générales présidentielles ainsi que dans le DOS au mois de mai - sont maintenant absentes du projet. ITECH décide même de s'associer par décret avec Centrale Lyon (voir [dépêche AEF](#)), décision entérinée par un vote positif des deux conseils d'administration. Quant à l'école Rockefeller, « elle aurait mis des exigences franchement pas acceptables pour l'université... » (propos du président de Lyon 1 au CSA du 16 septembre).

N'oublions pas de mentionner Lyon 2, le partenaire originel de ce projet, dont les raisons du retrait n'ont jamais été arbitrées par le CA de Lyon 1 mais uniquement par sa présidence. Ainsi, même si Lyon 1 réalisait son auto-fusion / se transformait en EPE, le SGPI et l'ANR pourraient décider la réduction voire l'arrêt de la subvention SHAPE-med du fait de l'absence de Lyon 2 dans cette réorganisation.

« Déchéance de représentativité »

De plus, cette nouvelle mouture des statuts semble créer de nouveaux antagonismes. Ainsi la métropole de Lyon perd son siège au sein du conseil d'administration, et n'est plus qu'invitée sans voix délibérative. Quel message est envoyé aux pouvoirs politiques de la métropole ? Nous ne pouvons que questionner le choix de se mettre à dos une partie du pouvoir politique, en plus d'un certain nombre de partenaires académiques. Quelle est la boussole de la présidence à ce sujet ?

« Merci patron ? »

À l'inverse, de nouveaux acteurs sont maintenant membres du conseil d'administration : les organisations patronales. Le MEDEF, ainsi que la CPME (Confédération des Petites et Moyennes Entreprises) et la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) sont maintenant représentés par un siège dans le conseil d'administration de la nouvelle structure, ainsi que dans le conseil de pôle et la commission recherche du PFR « Sciences de l'Ingénierie, Technologie et Société ». Dans un contexte d'antagonismes toujours plus forts avec les travailleur·euses sur différents projets comme la réforme des retraites l'année dernière, désapprouvée par plus de 80% des travailleur·euses, mais jugée indispensable par le MEDEF, cela nous semble être un message inquiétant que de leur attribuer un pouvoir décisionnaire au sein de notre université. Quant à faire un choix équilibré qui inclurait également un représentant des salarié·es, le calendrier ne permet plus de le proposer.

Pour discuter de ces différents points, mais également d'autres parties des statuts ainsi que des conséquences sur la vie de l'établissement du projet d'EPE soumis en CA le 4 octobre, nos organisations syndicales organisent une heure d'information syndicale le lundi 30 septembre de 12h45 à 13h45 en amphi Jordan (bât. Braconnier). Nous vous invitons à venir nombreuses et nombreux à cette heure d'information syndicale pour discuter du projet et des moyens d'actions à mettre en place pour lutter contre celui-ci, en cette semaine décisive.

Les organisations syndicales CGT, CFDT, FSU et SUD de l'UCBL Lyon 1

PS : vous pouvez retrouver la saga de ce projet d'EPE et relire la première saison de la série « EPE News » sur <https://blog.douaalte.lautre.net/>